

Guide

Période pratique sur un chantier

Pour les professions avec CFC du champ professionnel « planification en technique du bâtiment »

Projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage CFC

Projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation CFC

Projeteur/euse en technique du bâtiment sanitaire CFC

11 juin 2024

Sommaire

1	Objectifs de la période pratique sur un chantier	3
2	Organisation et durée	3
3	Bases	3
4	Dossier de formation	3
5	Attestation	3
6	Deuxième apprentissage raccourci	4
7	Assurance et responsabilité	4
8	Activités pendant la période pratique sur un chantier	4
9	Période pratique sur un chantier : modèles de texte	5
9.1	Période pratique sur un chantier : modèle pour les coordonnées	5
9.2	Période pratique sur un chantier : modèle pour l'attestation	6
9.3	Période pratique sur un chantier : modèle pour le rapport	7
9.3.1	Modèle pour le rapport (format portrait)	7
9.3.2	Modèle pour le rapport (format paysage)	9

1 Objectifs de la période pratique sur un chantier

La période pratique sur un chantier fait le lien entre la planification au bureau et l'exécution des travaux sur le terrain. Les futurs projeteurs en technique du bâtiment peuvent ainsi observer comment leurs projets sont concrétisés dans la réalité. Ils identifient les problèmes lors de la mise en œuvre et saisissent les implications de leur planification. De plus, ils développent leur capacité de représentation et découvrent par eux-mêmes les processus d'un chantier.

Grâce à cette période pratique, ils renforcent leur compréhension de l'exécution et des interfaces avec les autres corps de métier. Les apprentis se familiarisent avec le calendrier des travaux, les conditions climatiques et physiques sur place, la dynamique des équipes sur le chantier, les exigences en matière de sécurité au travail et les moyens techniques à disposition.

Le succès de la période pratique sur un chantier repose sur plusieurs facteurs :

- plus grand aperçu possible du domaine de l'exécution ;
- compréhension des liens entre planification et exécution ;
- intégration dans les processus de travail ;
- bon encadrement sur place ;
- en plus du chantier, aperçu possible d'autres domaines (atelier, entretien et mise en service).

2 Organisation et durée

La période pratique sur un chantier se déroule du 2^e au 7^e semestre. Au total, elle dure au moins 10 semaines (soit 40 jours de travail). Une partie de la période pratique doit être effectuée pendant au moins 2 semaines d'affiliée (8 jours de travail). La responsabilité revient aux entreprises formatrices. Avec les apprentis, elles établissent un rapport sur la période pratique.

Au lieu d'une semaine de période pratique (4 jours), les sections peuvent proposer leur propre cours en atelier. L'organisation et le caractère obligatoire de ce cours ainsi que ses coûts leur incombent.

3 Bases

La période pratique sur un chantier est définie dans le plan de formation et dans l'ordonnance sur la formation (article 6, alinéa 2). Le guide sur la période pratique est mentionné dans l'annexe 1 et expliqué dans l'annexe 3 du plan de formation.

4 Dossier de formation

Les apprentis documentent et évaluent leur expérience pratique et leur processus d'apprentissage dans un rapport standardisé mis à leur disposition.

5 Attestation

La période pratique sur un chantier fait l'objet d'une attestation écrite par la personne responsable sur place (le professionnel de l'entreprise d'exécution). L'attestation doit être établie d'ici l'inscription à la PQ.

6 Deuxième apprentissage raccourci

Les apprentis qui suivent une deuxième formation et sont déjà titulaires d'un CFC dans le métier manuel correspondant sont dispensés de la période pratique sur un chantier.

7 Assurance et responsabilité

Durant tout leur apprentissage, les apprentis sont assurés par l'entreprise formatrice. Ce principe est aussi valable pour la période pratique sur un chantier.

Il convient cependant de noter le changement de responsabilité pour les apprentis durant la période pratique sur un chantier. Selon l'annexe 2 du plan de formation (travaux dangereux), le professionnel de l'entreprise d'exécution est responsable de leur sécurité.

8 Activités pendant la période pratique sur un chantier

Conformément aux plans de formation des métiers manuels (installateur/trice en chauffage CFC, constructeur/trice d'installations de ventilation montage CFC et installateur/trice sanitaire CFC), les activités suivantes ont été définies pour la période pratique sur un chantier :

- Vous participez au montage des appareils et robinetteries, à l'installation et à la pose de conduites.
- Vous participez à la mise en service d'une installation, à l'établissement des documents nécessaires ainsi qu'à la remise de l'installation au client.
- Vous aidez les monteurs de service dans leurs tâches quotidiennes.
- Vous connaissez les dispositions en matière de sécurité au travail et les appliquez correctement en fonction de la situation (voir annexe 2 du plan de formation).
- Vous participez à l'organisation d'un chantier et à la préparation des travaux.
- Vous participez à la constitution d'un stock de matériel, comprenant aussi les machines et outils nécessaires.
- Vous participez à l'établissement des documents pertinents pour le montage.
- Vous participez à toutes les activités liées à la gestion du matériel sur le chantier, telles que commande, contrôle à la réception, stockage, distribution et montage.
- Vous participez à la planification des zones d'accès et des mesures de protection de l'ouvrage pour toute la durée des travaux.
- Vous aidez l'équipe de montage dans les activités liées à l'élimination correcte des matériaux.
- Vous participez au démontage d'une installation et tenez compte des exigences relatives à son élimination conformément à la loi.
- Sur la base des plans, vous vérifiez le sens de montage et le sens du flux des appareils et robinetteries, des dispositifs de mesure et de sécurité, en veillant à la facilité d'utilisation et à l'accessibilité.

9 Période pratique sur un chantier : modèles de texte

9.1 Période pratique sur un chantier : modèle pour les coordonnées

Comme convenu par téléphone / par écrit, nous vous envoyons les coordonnées de notre apprenti(e) :

Coordonnées de l'apprenti(e)

Nom, prénom : ...

Adresse : ...

Téléphone : ...

e-mail : ...

Coordonnées du professionnel

Nom, prénom : ...

Adresse : ...

Téléphone : ...

e-mail : ...

Informations sur la période pratique :

Durée : du jj.mm.aaaa au jj.mm.aaaa

Lieu et heure le 1^{er} jour de travail : ...

Équipement à prendre :

Remarques importantes concernant l'assurance et l'équipement de protection et de travail personnel :

Par la présente, nous confirmons que XX reste assuré(e) auprès de notre entreprise formatrice durant la période pratique sur un chantier.

Nous (entreprise formatrice) mettons les chaussures de sécurité et le casque à disposition de XX, qui les apportera.

Remarque sur les vêtements de travail : l'entreprise formatrice doit clarifier qui fournit à l'apprenti(e) les vêtements de travail pour le chantier (entreprise formatrice ou entreprise d'exécution).

9.2 Période pratique sur un chantier : modèle pour l'attestation

Apprenti(e) : ...
 Entreprise formatrice : ...
 Entreprise pour la période pratique : ...
 Dates de la période pratique : du jj.mm.aaaa au jj.mm.aaaa (nombre de semaines)
 Signature du professionnel : ...
 Signature de l'apprenti(e) : ...

L'apprenti(e) a pu participer aux activités ci-dessous :	Oui	Non
<input type="checkbox"/> Vous participez au montage des appareils et robinetteries, à l'installation et à la pose de conduites.		
<input type="checkbox"/> Vous participez à la mise en service d'une installation, à l'établissement des documents nécessaires ainsi qu'à la remise de l'installation au client.		
<input type="checkbox"/> Vous aidez les monteurs de service dans leurs tâches quotidiennes.		
<input type="checkbox"/> Vous connaissez les dispositions en matière de sécurité au travail et les appliquez correctement en fonction de la situation (voir annexe 2 du plan de formation).		
<input type="checkbox"/> Vous participez à l'organisation d'un chantier et à la préparation des travaux.		
<input type="checkbox"/> Vous participez à la constitution d'un stock de matériel, comprenant aussi les machines et outils nécessaires.		
<input type="checkbox"/> Vous participez à l'établissement des documents pertinents pour le montage.		
<input type="checkbox"/> Vous participez à toutes les activités liées à la gestion du matériel sur le chantier, telles que commande, contrôle à la réception, stockage, distribution et montage.		
<input type="checkbox"/> Vous participez à la planification des zones d'accès et des mesures de protection de l'ouvrage pour toute la durée des travaux.		
<input type="checkbox"/> Vous aidez l'équipe de montage dans les activités liées à l'élimination correcte des matériaux.		
<input type="checkbox"/> Vous participez au démontage d'une installation et tenez compte des exigences relatives à son élimination conformément à la loi.		
<input type="checkbox"/> Sur la base des plans, vous vérifiez le sens de montage et le sens du flux des appareils et robinetteries, des dispositifs de mesure et de sécurité, en veillant à la facilité d'utilisation et à l'accessibilité.		
Remarques :		

9.3 Période pratique sur un chantier : modèle pour le rapport

9.3.1 Modèle pour le rapport (format portrait)

Rapport

Nom : ...

Année d'apprentissage et semestre : ...

Dates/lieu de la période pratique : ...

Sélectionnez au moins quatre activités auxquelles vous avez pu participer durant la période pratique sur un chantier :

Activité	Décrivez les étapes de travail avec des mots-clés et/ou dessinez des croquis	Qu'est-ce qui a été facile ou difficile pour vous ?	Quels enseignements en tirez-vous pour vos prochaines activités de projeteur/euse ?
Vous participez au montage des appareils et robinetteries, à l'installation et à la pose de conduites.			
Vous participez à la mise en service d'une installation, à l'établissement des documents nécessaires ainsi qu'à la remise de l'installation au client.			
Vous aidez les monteurs de service dans leurs tâches quotidiennes.			
Vous connaissez les dispositions en matière de sécurité au travail et les appliquez correctement en fonction de la situation (voir annexe 2 du plan de formation).			
Vous participez à l'organisation d'un chantier et à la préparation des travaux.			
Vous participez à la constitution d'un stock de matériel, comprenant aussi les machines et outils nécessaires.			

Activité	Décrivez les étapes de travail avec des mots-clés et/ou dessinez des croquis	Qu'est-ce qui a été facile ou difficile pour vous ?	Quels enseignements en tirez-vous pour vos prochaines activités de projeteur/euse ?
Vous participez à l'établissement des documents pertinents pour le montage.			
Vous participez à toutes les activités liées à la gestion du matériel sur le chantier, telles que commande, contrôle à la réception, stockage, distribution et montage.			
Vous participez à la planification des zones d'accès et des mesures de protection de l'ouvrage pour toute la durée des travaux.			
Vous aidez l'équipe de montage dans les activités liées à l'élimination correcte des matériaux.			
Vous participez au démontage d'une installation et tenez compte des exigences relatives à son élimination conformément à la loi.			
Sur la base des plans, vous vérifiez le sens de montage et le sens du flux des appareils et robinetteries, des dispositifs de mesure et de sécurité, en veillant à la facilité d'utilisation et à l'accessibilité.			

9.3.2 Modèle pour le rapport (format paysage)

Rapport

Nom :

Année d'apprentissage et semestre : ...

Dates/lieu de la période pratique : ...

Sélectionnez au moins quatre activités auxquelles vous avez pu participer durant la période pratique sur un chantier :

Activité	Décrivez les étapes de travail avec des mots-clés et/ou dessinez des croquis	Qu'est-ce qui a été facile ou difficile pour vous	Quels enseignements en tirez-vous pour vos prochaines activités de projeteur/euse ?
Vous participez au montage des appareils et robinetteries, à l'installation et à la pose de conduites.			
Vous participez à la mise en service d'une installation, à l'établissement des documents nécessaires ainsi qu'à la remise de l'installation au client.			
Vous aidez les monteurs de service dans leurs tâches quotidiennes.			
Vous connaissez les dispositions en matière de sécurité au travail et les appliquez correctement en fonction de la situation (voir annexe 2 du plan de formation).			
Vous participez à l'organisation d'un chantier et à la préparation des travaux.			

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Activité	Décrivez les étapes de travail avec des mots-clés et/ou dessinez des croquis	Qu'est-ce qui a été facile ou difficile pour vous	Quels enseignements en tirez-vous pour vos prochaines activités de projeteur/euse ?
Vous participez à la constitution d'un stock de matériel, comprenant aussi les machines et outils nécessaires.			
Vous participez à l'établissement des documents pertinents pour le montage.			
Vous participez à toutes les activités liées à la gestion du matériel sur le chantier, telles que commande, contrôle à la réception, stockage, distribution et montage.			
Vous participez à la planification des zones d'accès et des mesures de protection de l'ouvrage pour toute la durée des travaux.			
Vous aidez l'équipe de montage dans les activités liées à l'élimination correcte des matériaux.			
Vous participez au démontage d'une installation et tenez compte des exigences relatives à son élimination conformément à la loi.			
Sur la base des plans, vous vérifiez le sens de montage et le sens du flux des appareils et robinetteries, des dispositifs de mesure et de sécurité, en veillant à la facilité d'utilisation et à l'accessibilité.			

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Activité	Décrivez les étapes de travail avec des mots-clés et/ou dessinez des croquis	Qu'est-ce qui a été facile ou difficile pour vous	Quels enseignements en tirez-vous pour vos prochaines activités de projeteur/euse ?
Vous participez au montage des appareils et robinetteries, à l'installation et à la pose de conduites.			